



## **Motion du syndicat Sud Santé Sociaux Solidaire** **Mercredi 31 mai 2017**

# M O T I O N

# S U D S A N T E S O C I A U X

Le syndicat SUD ne peut admettre que vous attendiez le mois de septembre pour traiter les sujets importants que sont :

- La question de l'absentéisme par rapport à la charge de travail, l'organisation et l'évaluation de la charge en soins
- La question du maintien dans l'emploi.

Nous trouvons inadmissible, que suite aux différentes alertes des CHSCT de manière régulière, depuis des années sur la dégradation des conditions de travail, suite à une expertise demandée par les membres du CHSCT, vous vous décidiez à vous préoccuper de la souffrance de vos personnels qu'après une préconisation gouvernementale discutée depuis 2013.

Permettez nous d'émettre des doutes dans vos intentions, car cette tragédie ne vient pas de vous, ni des préconisations du rapport Syndex, mais d'une préconisation nationale déjà discutée depuis 2013, et prnoncée par la ministre Marisol Touraine, le 5 décembre 2016.

Comme vous, il lui a fallu à peu près 2 ans pour annoncer un nième plan qui ne changera pas grand chose à la situation.

Qualité de vie au travail ? Vous avez dit vie ? Vous avez dit qualité ? Jusque là le personnel n'a vu que le travail.

Pour eux, la QVT, c'est Quantité Vitesse au Travail.

De nombreux signalements de souffrance vous ont été rapporté aucune solution n'a été trouvé, nous avons peur pour l'été qui arrive, et vous alertons encore une fois.

Vous mettez en place cette commission QVT.

Pour que les agents soient plus heureux au travail, moins stressés, moins fatigués !!!!!

NON !!!!

Simplement parce que les établissements de santé sont obligés par l'HAS(Haute Autorité de Santé) de mettre en place un dispositif pour réduire les risques psychosociaux en vue de la certification.

Sans obligation de résultat bien sûr !!!!

Quels crédits, voulez vous que l'on porte à l'injonction de qualité de vie au travail quand dans le même temps, se multiplient les pratiques illégales comme le rappel sur le repos, ou les 12 heures d'affilées hors volontariat, ou dérogation, les heures sup., les changements incessants de planning, le non respect de la vie privée etc...

Le syndicat SUD trouve regrettable que vous ayez fait le choix de commencer à travailler de votre côté, avec un cabinet d'audit extérieur le CNEH, présidé, il nous semble par Mr El Sair(notre directeur général) sur les conditions de travail des cadres, qui certes se sont dégradées au fil des dernières années, sujet qui nous aussi nous préoccupent, mais n'est ce pas non plus là aussi une mascarade ?

Donnez plutôt aux cadres de santé les moyens d'appliquer ce qu'ils ont appris pendant leur année de formation ! Rendez leur l'autonomie qu'ils ont perdue, au profit de certains directeurs et chefs de service encore trop omnipotents ou de services administratifs annexes qui leur ont enlevé une partie de leur prérogatives !

C'est pourquoi le syndicat SUD ne participera pas aujourd'hui à cette réunion sur des sujets qui nous semblent bien flou.

Certe le document unique attendu dans l'établissement depuis des années est un sujet important, et émane du CHSCT, il suffirait de se procurer un logiciel adapté, choix que vous n'avez pas fait.

Pour Sud Santé Sociaux, ce sont les diminutions d'effectifs et certaines méthodes de management qui son les réelles causes de risques psychosociaux, de stress, de difficultés à effectuer son travail dans de bonnes conditions.

C'est dans les CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité et Condition de Travail) que le syndicat Sud se battra pour les conditions de travail des agents, dénoncera les situations à risques et demandera des enquêtes indépendantes les cas échéants.

Aujourd'hui nous faisons le choix d'être auprès des équipes en réelle souffrance, et de préparer les différentes instances, plutôt que de participer à cette première réunion.

**Sud Santé Sociaux du CHRU/Brest/Carhaix site : [www.sudsante29.org](http://www.sudsante29.org)**

**Pascale: 0689857682, Patricia: 0783194480, poste Cavale : 42368 Morvan : 20259**

**mail : [sudsantebrest@gmail.com](mailto:sudsantebrest@gmail.com), facebook : SUD SANTE CHRU BREST**